

Association monégasque de protection de la nature

L'Association monégasque pour la protection de la nature a tenu son assemblée générale statutaire à son siège, avenue Prince-Pierre.

Les membres présents et les pouvoirs délivrés par les adhérents qui n'ont pu assister à cette assemblée ont permis le renouvellement du bureau sortant.

Celui-ci s'est réuni afin d'élire le comité directeur de l'A.M.P.N., qui est composé

ainsi pour les trois prochaines années : président, M. Eugène Debernardi ; vice-président, M. Marcel Kroenlein ; secrétaire général, M. Michel Boisson ; trésorier, M. Jean-Marie Solichon ; conseillers, MM. Jacques Gaggino, Guy Léger, Jean-Claude Panizzi, Jean-Louis Rapaire.

